

10 juin : GRÈVE !



On continue la lutte, tous azimuts !

Décidément, l'élévation incontestable de la mobilisation au mois de mai, particulièrement dans le secteur de l'éducation, et notamment à l'initiative de la FSU et de ses syndicats, contrarie les plans du pouvoir mais également de certains syndicalistes qui veulent faire croire que quelques touches d'action suffiront à renverser la situation à notre avantage.

Ainsi la campagne médiatique mensongère qui, il y a quelques jours, annonçait la suspension du mouvement revendicatif jusqu'à la rentrée, trouve son origine parmi ceux-ci !

Juin ne doit pas être le mois de la baisse de l'action. La FSU, la CGT et Solidaires l'ont réaffirmé en décidant un nouveau temps fort avec grève, le 10, sur la défense des services publics. L'éducation y aura toute sa place.

Pour le SNEP et la FSU, le mois de juin doit mettre toutes les formes d'action à l'affiche : la RGPP, les suppressions de postes, les atteintes au droit de grève à combattre, notre métier à revaloriser sont les axes essentiels pour des services publics forts et capables de répondre aux besoins de la population et aux enjeux du XXI^{ème} siècle.

Le 17, une action interprofessionnelle unitaire public - privé, est en cours de finalisation sur la question des retraites et du temps de travail.

Dans le même temps, c'est aussi la bataille contre les HSA dans chaque établissement, la poursuite d'actions locales prenant des formes diverses en utilisant notamment le temps particulier des examens, non pour empêcher ceux-ci, mais pour travailler à l'unité enseignants - parents - lycéens.

C'est ainsi que nous préparerons une rentrée revendicative, car nous en restons persuadés, la mobilisation face aux projets gouvernementaux doit se bâtir dans la durée.

Bon courage à tous et rendez-vous dès demain dans l'action.

Serge CHABROL

Secrétaire général
2 juin 2008



Le conseil national du SNEP appelle à poursuivre l'action en juin et à préparer une rentrée de luttes ! *

Face à un pouvoir politique déterminé dans son projet de remodelage de la société française, et disposant de tous les leviers institutionnels et médiatiques, la campagne d'opinion et les mobilisations que nous avons impulsées, les grèves auxquelles nous avons massivement participé tout au long de l'année scolaire, ont permis de faire prendre conscience de la profonde injustice sociale de la politique menée.

Le pouvoir manœuvre, ment, tente de manipuler l'opinion publique, de museler les luttes (SMA), tout en poursuivant les mêmes orientations, traduisant les craintes qu'il a d'être confronté aux explications et prises de conscience que porte le mouvement social. C'est cela qui doit renforcer la conviction des personnels, poursuivre le processus d'action enclenché depuis le début de l'année scolaire est indispensable.

Pour le SNEP, la question n'est pas (et n'a jamais été) de savoir si l'on continue ou pas, mais comment perpétuer la bataille de l'opinion et les actions engagées, comment utiliser les jours qui nous restent d'ici à la fin de l'année scolaire, comment anticiper la préparation de la rentrée 2008.

Le SNEP l'a toujours dit et écrit : la gravité des attaques que nous subissons, la nature du pouvoir politique qui les orchestre et, parallèlement, notre volonté de faire aboutir nos revendications, exigent l'élargissement toujours plus important du rapport de forces et la construction d'actions dans la durée.

● Au plan général, aucune suspension de l'action en juin ! le SNEP avec la FSU appelle les personnels à poursuivre la mobilisation pour défendre les services publics, le statut, les retraites :

- à être massivement en grève et dans les manifestations le 10 juin, avec les fédérations de fonctionnaires (FSU, CGT et Solidaires) et y porter les revendications du secteur de l'éducation, articulées avec celles qui sont communes à l'ensemble des fonctionnaires.

- à exiger notamment l'abandon de la loi sur la mobilité dans la fonction publique.

- à signer massivement l'appel « Le service public est notre richesse », et participer à la construction de collectifs départementaux de défense des services publics avec les élus, les usagers et les personnels.

- à poursuivre l'action pour la défense des retraites

et du temps de travail : le CDN du SNEP a demandé au bureau national de la FSU de décider d'appeler à la grève le 17 juin, avec la CGT et la CFDT à l'origine de cette nouvelle journée d'action.

● Dans le second degré, le SNEP va poursuivre l'action avec les organisations de l'intersyndicale, sous des formes multiples, et en présen-



vant les alliances construites. Elles ont décidé de mettre à profit les 16 juin et 26 juin, premiers jours des examens du bac et du DNB, pour distribuer, à la sortie des épreuves, un tract à l'opinion (si possible avec les parents et les élèves) et organiser des conférences de presse, meetings, délégations pour pointer les responsabilités du gouvernement et du ministre de l'éducation nationale dans la pérennisation du conflit, et rappeler nos exigences revendicatives et notre demande d'ouverture de négociations.

A cette occasion, le SNEP rappelle son attachement au caractère imprescriptible du droit de grève qui s'applique à toutes les tâches relevant des services et des missions des personnels, y compris les examens. Dans le même temps, il considère que tout appel à boycott du bac mettrait les jeunes en difficulté, couperait les personnels

des alliances patiemment construites avec les organisations de parents d'élèves et de lycéens, et offrirait un prétexte aux forces qui prônent le contrôle continu, pour signer la mort du bac.

Avec l'intersyndicale du second degré, le SNEP appelle aussi à refuser collectivement les heures supplémentaires lors des conseils d'enseignement et à exiger leur transformation en postes.

● Au plan spécifique de l'EPS et du sport scolaire et à la jeunesse et aux sports :

- Les engagements pris et les propositions faites par le ministre de l'Education Nationale depuis plusieurs mois (augmentation de l'horaire EPS en primaire, écriture d'une 8^{ème} compétence du socle commun, augmentation de la subvention UNSS, coefficient au DNB, doublement des sections sportives scolaires) apparaissent aujourd'hui comme des effets d'annonce, sans aucune concrétisation. Conjugués à un niveau de recrutement qui ne permet de remplacer qu'un enseignant d'EPS sur trois partant à la retraite, c'est bien l'avenir de l'EPS et du sport scolaire qui est à nouveau posé. Le SNEP appelle la profession à poursuivre les luttes au plan national, académique, départemental et dans les établissements, contre les heures supplémentaires et leurs conséquences (voir article spécifique), pour une augmentation du budget de l'UNSS et contre la mise en place du volet sportif de l'accompagnement éducatif, de façon concurrentielle avec l'EPS et le sport scolaire.

- Le SNEP dénonce par ailleurs l'entreprise de démantèlement des formations jeunesse et sports, des services déconcentrés du MSJS et la fermeture de la moitié des CREPS et appelle à la poursuite de l'action des personnels de ce ministère.

Inscrire l'action dans la durée, c'est aussi anticiper les mauvais coups programmés pendant l'été qui risquent notamment de s'illustrer à travers les réformes du lycée et de la condition enseignante, et dans la préparation du budget 2009 de l'éducation nationale.

C'est pourquoi le SNEP a d'ores et déjà décidé de proposer à la FSU et à ses partenaires, de débattre de l'organisation d'un temps fort avec grève à la rentrée de septembre.

Martine LE FERRAND

* voir le texte voté, sur le site du SNEP

L'heure est plus que jamais à la mobilisation

Le mouvement massif de grève et de manifestations du 15 mai n'a reçu aucune réponse si ce n'est l'annonce d'une inacceptable remise en cause du droit de grève dans l'éducation et dans la Fonction publique.

Le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » est en cours d'examen et doit passer à l'Assemblée Nationale à partir du 11 juin. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, dispositions lourdes de conséquences pour les personnels, leur statut et le service public. Il en est ainsi notamment de l'extension du recours aux non titulaires, de leur gestion par les agences d'intérim, de la création de la position dite « de réorientation professionnelle » véritable antichambre pour de nombreux licenciements, du temps incomplet avec multi-employeurs...

Le gouvernement va présenter de nouvelles mesures issues de la Révision Générale des Politiques publiques.

L'objectif essentiel de la RGPP est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35 000 à 40 000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP se met en œuvre sans débat public, sans que soit posée la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire. Par exemple, la politique éducative du gouvernement porte atteinte à la capacité du service public d'assurer la réussite de tous les jeunes. Elle traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail, la mise en cause du statut et l'accroissement de la précarité. La RGPP est bien un outil de casse sans précédent pour l'ensemble de la Fonction Publique.

A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels et le nouvel écrasement des carrières qui va résulter de la conjugaison du relèvement du SMIC et de l'insuffisante revalorisation du point d'indice. Aucune négociation salariale n'est aujourd'hui engagée en dépit des promesses gouvernementales ; pas plus sur la revalorisation des métiers.

Et le gouvernement prétend imposer à tous sans débat de nouvelles dégradations en matière de retraites. Nos organisations appellent d'ores et déjà à participer aux initiatives unitaires pour une véritable réforme solidaire des retraites.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :

- Un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- Un emploi public, stable, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- L'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- Un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.
- Le retrait du projet de loi dit « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » et de celui sur le service minimum d'accueil remettant en cause les conditions d'exercice du droit de grève.
- L'ouverture immédiate de négociations salariales visant à maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice.

Les organisations signataires soutiennent les luttes et les mouvements en cours dans différents secteurs (éducation, culture, recherche, impôts-trésor, douanes...), notamment les personnels qui ont décidé de poursuivre l'action par la grève reconductible et appellent l'ensemble des agents à amplifier la mobilisation.

Elles décident de faire de la semaine du 9 au 13 juin, une semaine d'actions et du 10 juin un nouveau temps fort de mobilisation par une journée puissance de grèves et de manifestations.

Paris, le 29 mai 2008

Déclaration 2nd degré - Paris le 31 mai 2008

Aucune suspension de l'action en juin dans le second degré !

Après le succès des puissantes actions menées ces dernières semaines, montrant l'exaspération et la forte mobilisation des personnels, parents et élèves, l'intersyndicale du second degré n'a jamais envisagé une suspension de l'action : les revendications demeurent, le Ministre devra bien finir par négocier. Le gouvernement s'entête à maintenir les suppressions de postes, à multiplier les heures supplémentaires, il remet aujourd'hui en cause le droit de grève dans l'éducation nationale à travers le « service minimum d'accueil », propose de créer une agence pour les remplacements, très inquiétante pour la continuité du service public et ses personnels, envisage une réforme des lycées sur fond de réduction des horaires élèves. Ses propositions d'ouverture de discussions, qui écartent les questions budgétaires, en particulier les conditions de la rentrée 2008, sont inacceptables. Une négociation digne de ce nom doit traiter les revendications des personnels et des usagers et non les seuls sujets choisis par le gouvernement :

- le rétablissement des postes supprimés en particulier par la transformation des heures supplémentaires en emplois,
- le maintien des enseignements dispensés aux élèves,
- l'amélioration des conditions d'études la consolidation des trois voies de formation au lycée,
- l'arrêt de la généralisation des bacs professionnels en trois ans qui conduirait à la disparition des sections de BEP, et donc d'une offre de formation au niveau V,
- l'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'éducation (le rapport Pochard ne pouvant en aucun cas constituer une base de discussion).

L'intersyndicale du second degré appelle à la poursuite de la mobilisation par une nouvelle journée de grève le 10 juin. Les revendications des personnels de l'éducation rejoignent celles de tous les fonctionnaires, mobilisés dans les différents secteurs. L'ensemble des choix gouvernementaux en matière éducative s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme statutaire de la fonction publique et de la révision générale des politiques publiques, qui menace 160.000 emplois dans les quatre prochaines années dont 80.000 dans l'Education Nationale.

SNES - SNEP - SNUEP - Sud Éducation - CGT-Éducation

Mener une véritable « bataille » contre les HSA dans chaque établissement !

C'est aussi une question de solidarité

Sous les HSA : l'emploi

« Solidarité STAPS » : le SNEP est en train de répertorier le nombre de postes masqués par des HSA ou des combinaisons de BMP (bloc moyens provisoires) et d'HSA. Résultat : plusieurs centaines ! Ce sont autant d'emplois qui ne seront pas utilisés pour augmenter le nombre de postes au CAPEPS pour les étudiants en STAPS, qui désespèrent d'un concours à 400 places alors que 1200 collègues partent en retraite.

Non « au travailler plus pour recruter moins » !

Sous les HSA : les transferts

« Solidarité entre collègues » : pouvons-nous accepter qu'un enseignant soit transféré par suppression de son poste, ou contraint d'assurer un complément de service dans un autre établissement alors que des HSA sont imposées à ses propres collègues ?

Sous les HSA : les conditions de travail, les services, les salaires

« Solidarité professionnelle et défense du statut » : les HSA c'est l'alourdissement de la charge de travail et moins de disponibilité pour les élèves, pour le travail en équipe, le contact avec les familles, l'implication dans la vie de l'établissement.

Accepter des HSA au moment où le gouvernement remet en cause le temps de travail, c'est prendre le risque que soit généralisée à terme l'augmentation des maxima de services de tous ! C'est aussi rentrer dans le jeu de salaires différents pour chacun au détriment de l'augmentation pour tous du salaire de base.

Poursuivre l'action sur ce dossier est urgent

dans tous les établissements où les prévisions d'HSA vont au delà de la seule heure imposable par enseignant, nous appelons les collègues à affirmer, par écrit, au chef d'établissement avec double à l'IA et au recteur, leur refus collectif d'assurer des HSA et d'en informer la section départementale SNEP. Par ailleurs le SNEP vous propose de « parrainer » un recrutement supplémentaire au CAPEPS (cf. modèle de déclaration) ci-contre.

Dans le même temps, le SNEP rendra public le nombre de postes « cachés » dans les académies (par des BMP et/ou des HSA), pour fonder symboliquement sa revendication d'une augmentation du nombre de postes dès le CAPEPS 2008 et prépare, sur ce thème, une initiative publique au CAPEPS à Vichy en Juin.

Le ministre compte sur l'acceptation massive des HSA pour faire passer, à la rentrée, la pilule des très nombreuses suppressions de postes et poursuivre les suppressions programmées d'ici 2012. Le refus massif des HSA est donc bien, sous une autre forme, le prolongement de la mobilisation actuelle.

Alain BRIGLIA

Proposition de déclaration solennelle du refus des HSA :

Parce que les HSA contribuent à cacher des postes, à voler des emplois, à dégrader les conditions de travail, à alourdir les services, les enseignants d'EPS (peut bien entendu s'élargir à toutes les disciplines) de l'établissement :

refusent les HSA imposées en EPS et exigent leur transformation en heures postes.

Dans notre établissement,... poste(s) peut (vent) ainsi être implanté(s)

Nous nous déclarons parrains et marraines d'un recrutement supplémentaire au CAPEPS.

Ou :

Nous demandons que notre collègue... reste dans notre établissement, pour y effectuer la totalité de son service

Nous insistons pour que notre ministre entende notre appel pour la défense de la qualité de notre école.

Signatures :

.....
.....
.....
.....
.....

AG de l'UNSS : provocations ministérielles

Les interventions de la représentante du Ministre à cette AG, le vendredi 30 mai, ont été significatives de la politique ministérielle qui a justifié notre lettre ouverte du 27 mai au Ministre (voir site). En introduction de l'AG, au lieu de traiter du Sport Scolaire, elle a longuement développé sur « l'intérêt » de l'accompagnement éducatif. Et lorsqu'elle a parlé de l'UNSS, c'était pour relancer le projet de « détachement » des cadres actuellement « mis à disposition » (projet que le SNEP conteste car il porte en germe la transformation de la nature même de l'UNSS et la mise en cause du service public du sport scolaire au sein de l'éducation nationale).

Le SNEP, soutenu par les élus des AS et par le SE-UNSA, a vivement réagi à cette introduction. Il a mis en évidence les dangers que certaines formes prises par l'accompagnement éducatif font courir au Sport Scolaire avec le risque évident de concurrence. Lors du débat sur le budget, le SNEP, l'UNSA, les élus des AS soutenus par le représentant du mouvement sportif ont dénoncé avec force le refus ministériel d'augmenter la subvention à l'UNSS, alors que les coûts s'accroissent (cf. transports) et que le nombre de licenciés va atteindre cette année le chiffre symbolique de 1 million.

Serge CHABROL

Texte sur l'accompagnement éducatif, CDN des 29 et 30 mai 2008

Le CDN du SNEP des 28 et 29 mai, dans la suite des positions déjà votées sur l'accompagnement éducatif, constate des évolutions concernant ce dossier et accentuant le caractère dangereux de ce dispositif.

Le ministre de l'éducation nationale vient de décider de remettre en cause deux engagements :

- il n'augmente pas la subvention à l'UNSS,

- il transforme la proposition de 4h d'EPS hebdomadaires en primaire en 3h, sous forme annualisée, et 1h dans l'accompagnement éducatif alors que celui-ci, pour élèves volontaires, ne saurait remplacer l'enseignement obligatoire pour tous.

Le CDN constate l'insistance du secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports pour que les clubs investissent l'école.

Le CDN considère que le rôle du mouvement sportif extrascolaire n'est pas d'investir le temps scolaire ou périscolaire, mais qu'il doit avoir les moyens d'accueillir les jeunes en dehors de ce temps.

Le SNEP appelle les collègues :

- à s'opposer à tout projet d'accompagnement éducatif qui porterait atteinte au sport scolaire ;

- à agir contre toute mise en place de pratiques sportives encadrées par des associations extrascolaires concurrentielles avec le sport scolaire et à intervenir, dans ce cas, dans les conseils d'administration pour que ceux-ci votent contre le conventionnement entre l'EPLE et la Jeunesse et Sports ;

- à exiger que soient donnés les moyens de la prise en charge des dispositifs de soutien ou d'aide sur le temps scolaire et à s'opposer à tout transfert de ceux-ci du temps scolaire vers l'accompagnement éducatif.

VOTE : Pour : 45 ; Contre : 0 ; Abstentions : 3 ; Refus de vote : 0.

